

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

.....
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
.....

DECRET N°2016-739 DU 07 DECEMBRE 2016

portant nomination au Ministère
du Travail, de la Fonction
Publique et des Affaires Sociales.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
Vu le décret n° 2016-424 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales ;
Vu le décret n° 2003-178 du 22 mai 2003 portant traitement indiciaire de base des cadres non fonctionnaires nommés à la tête des Directions centrales et techniques ;
Sur proposition du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 07 décembre 2016,

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après :

- Directrice Générale de la Famille et des Affaires Sociales :

Madame BABONI YACOUBOU Mèmouna épouse SINIMBOU ;

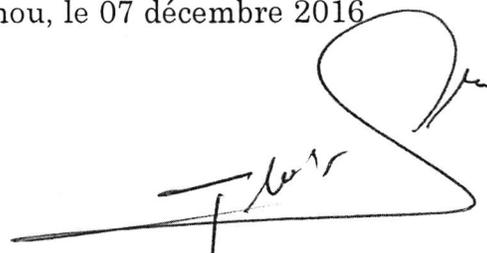
- Directrice de la Promotion de l'Emploi :

Madame FAÏZOUN Nonvilé Elodie.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

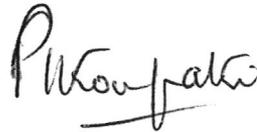
Fait à Cotonou, le 07 décembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



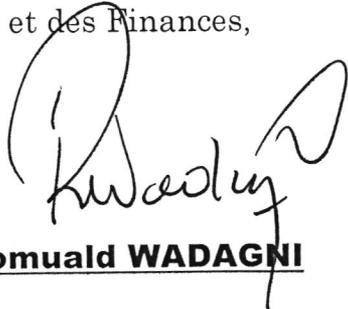
Patrice TALON.

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et des Affaires Sociales,
par intérim,



Lucien KOKOU

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02· SGP 01· SGG 4· MTFPAS 02
AUTRES MINISTÈRES 20 · PREFECTURES 12· INTERESSE 02 · JORB 1.